

**OBJET DU MARCHÉ :  
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE A  
L'OPERATION DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE  
ET REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE**

**MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE**  
**(Marché de prestations intellectuelles suivant Article 28 du Code des Marchés Publics)**

**ACTE D'ENGAGEMENT  
(A.E.)**

**Maître d'Ouvrage**  
**MAIRIE DE MAROMME**  
Place Jean Jaurès - 76150 MAROMME  
Tél : 02.32.82.22.00 - Fax : 02.32.82.22.28

Date et heure limites de réception des offres :

**Le 9 aout 2010 – 16 h 00**

**A la Mairie de MAROMME**

# MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

## ACTE D'ENGAGEMENT

**Maître d'ouvrage :** Ville de Maromme

Adresse : Place Jean Jaurès 76 150 Maromme

**Procédure de  
passation en  
référence au Code  
des Marchés Publics :**

- procédure négociée après mise en œuvre d'un concours – art. 74-III et 35-II.7° CMP
- procédure négociée (art. 35.I.2° et 74-III.b)
- appel d'offres ouvert (art. 57 et s. et 74-III.a)
- appel d'offres restreint (art. 60 et s. et 74-III.a)
- Procédure adaptée – art.28

**Ouvrage :**

Exercice du rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une bibliothèque et la restructuration de la mairie.

Située à : Maromme Place Jean Jaurès

**Programme :**

Tranche ferme : Construction d'une bibliothèque, d'une salle des mariages et des espaces communs d'environ 1 150 m<sup>2</sup> de sun et avec un accès principal depuis le bâtiment existant.

Tranche conditionnelle : Restructuration du bâtiment existant pour l'accueil des services de la Mairie (1 000m<sup>2</sup> de sun environ).

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'art. 109 du CMP : .....

Copie de l'original, délivrée en exemplaire unique pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de cession de créances ou de nantissement, dans les conditions de l'article 106 du Code des marchés publics.

Date ..... Signature .....

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du maître d'ouvrage par le certificat de cessibilité.

Organisme chargé du paiement : .....

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus

Transmis en Préfecture le : .....

Date de notification le : .....

Cette notification vaut ordre de commencer les prestations.

Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un ordre de service spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement d'exécution.

# SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION EST UNE PERSONNE PHYSIQUE) .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION CHARGE D'OPERATION EST UNE PERSONNE MORALE) .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES) ..</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ .....</b>	<b>3</b>
2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution .....	3
2.2 Contrôle technique .....	3
2.3 Ordonnancement, coordination, pilotage.....	3
2.4 Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.....	3
2.5 Mode d'attribution des travaux.....	3
2.6 Durée du marché .....	3
<b>ARTICLE 3 - MISSION DU CONDUCTEUR D'OPERATION .....</b>	<b>3</b>
3.1 Domaine.....	3
3.2 La Mission confiée au CONDUCTEUR D'OPERATION.....	3
3.3 Dossiers à fournir par le CONDUCTEUR D'OPERATION.....	3
<b>ARTICLE 4 - MONTANT DES HONORAIRES.....</b>	<b>3</b>
4.1 Le montant de la rémunération du CONDUCTEUR D'OPERATION .....	3
4.2 Conséquence financière de la non exécution ou de l'exécution d'une tranche conditionnelle : application d'une indemnité de dédit ou d'un rabais .....	3
4.3 Prise en compte de l'indemnisation.....	3
<b>ARTICLE 5 – FORME DU PRIX .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 7 - AVANCES .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 8 - REGLEMENT DES COMPTES .....</b>	<b>3</b>
8.1 Règlements.....	3
8.2 Délais de paiement.....	3
8.3 Retenue de garantie .....	3
<b>ARTICLE 9 - PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 10 - ACCEPTATION DE L'OFFRE .....</b>	<b>3</b>
10.1 Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus.....	3
10.2 Les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées. ....	3
10.3 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. ....	3
<b>ANNEXE : CADRE D'ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE.....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE : DETAIL DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE.....</b>	<b>20</b>

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION) EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)**

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "CONDUCTEUR D'OPERATION"

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à .....

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie : .....

N° Police : .....

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1<sup>er</sup> sous-traitant**                      **2<sup>ème</sup> sous-traitant**                      **3<sup>ème</sup> sous-traitant**

Compagnie :                      .....                      .....                      .....

N° police :                      .....                      .....                      .....

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des prestations et offres.

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION) EST UNE PERSONNE MORALE)**

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "CONDUCTEUR D'OPERATION"

M .....

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée .....

ayant son siège social à .....

Forme de la société..... Capital.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent l'offre pour laquelle j'interviens,

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encours :

Compagnie : .....

N° Police : .....

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

**1<sup>er</sup> sous-traitant**

**2<sup>ème</sup> sous-traitant**

**3<sup>ème</sup> sous-traitant**

Compagnie : .....

N° Police : .....

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des prestations et offres.

## ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONDUCTEUR D'OPERATION) EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES

NOUS soussignés,

cotraitants conjoints,

cotraitants solidaires,

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom " CONDUCTEUR D'OPERATION " ou "le titulaire »

- **1<sup>er</sup> cocontractant**

- **(cas d'une personne morale)**

M.....

agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social : .....

Forme de la société: ..... capital : .....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET : .....

- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : .....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à .....

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET : .....

- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : .....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

La société (Cas de la personne morale) .....représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage,

La société (Cas de la personne morale) .....représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint.**

La société (Cas de la personne morale) .....représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement solidaire.**

• **2<sup>e</sup> cocontractant**

• **(cas d'une personne morale)**

M .....

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée .....

ayant son siège social à .....

Forme de la société..... Capital .....

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :.....

• Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

• **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à .....

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :.....

• Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

• **3<sup>e</sup> cocontractant**

• **(cas d'une personne morale)**

M .....

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée .....

ayant son siège social à .....

Forme de la société..... Capital .....

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :.....

• Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

• **(cas d'une personne physique)**

M..... agissant en mon nom personnel,

domicilié à .....

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :.....

• Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les missions confiées aux conditions ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	<u>1<sup>er</sup> cocontractant</u>	<u>2<sup>ème</sup> cocontractant</u>	<u>3<sup>ème</sup> cocontractant</u>
Compagnie :	.....	.....	.....
N° police :	.....	.....	.....

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurance garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u>1<sup>er</sup> sous-traitant</u>	<u>2<sup>ème</sup> sous-traitant</u>	<u>3<sup>ème</sup> sous-traitant</u>
Compagnie :	.....	.....	.....
N° police :	.....	.....	.....

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ

### 2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Construction d'une bibliothèque, d'un hall d'accueil et la réhabilitation d'un bâtiment ancien à usage de mairie.

#### Décomposition du marché en tranches

Le marché est découpé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle définies comme suit :

Tranche ferme : Construction d'une bibliothèque , d'une salle des mariages et des espaces communs d'environ 1150m<sup>2</sup> de sun et avec un accès principal depuis le bâtiment existant.

Tranche conditionnelle 1 : Restructuration d'un bâtiment existant pour l'accueil des services de la Mairie de 1000m<sup>2</sup> de sun environ.

### 2.2 Contrôle technique

Pour l'exécution du présent marché, le maître d'ouvrage ou son représentant :

ne sera pas assisté d'un contrôleur technique ;

sera assisté d'un contrôleur technique agréé assurant la mission suivante : L + SEI +PI+F +LE + Th +Ph +Hand +GTB

Nom et adresse du contrôleur technique : En cours de consultation

.....

Au cas où un contrôleur technique serait désigné, le concepteur devra lui soumettre pour avis l'ensemble des dossiers d'études. Le concepteur devra obtenir l'avis favorable de celui-ci sur les dispositions techniques retenues, tant au niveau des études, que de l'exécution des travaux.

### 2.3 Ordonnancement, coordination, pilotage

La mission OPC :

sera confiée

sera confiée à un organisme extérieur (En cours de consultation)

n'est pas envisagé.

### 2.4 Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé



sera confiée à un organisme extérieur (En cours de consultation)

## 2.5 Mode d'attribution des travaux

L'attribution des travaux est prévue :

- en entreprise générale ou en groupement d'entreprises,  
 par marchés séparés,

## 2.6 Durée du marché

### Le marché est un marché à tranches

Les délais d'exécution de chacune des tranches sont fixés comme suit :

Tranche ferme : 40 mois, y compris période de garantie de parfait achèvement, à compter de la notification du marché ou de la date fixée dans l'OS de démarrage comme indiqué ci-dessus.

Tranche conditionnelle 1 : 30 mois, y compris période de garantie de parfait achèvement

Le délai d'exécution de la tranche conditionnelle part à compter de la notification de la décision d'affermissement de la tranche considérée.

Délais limites d'affermissement de la tranche conditionnelle à compter de l'origine du délai contractuel de la tranche ferme :

Tranche conditionnelle 1 : 60 mois.

### → Indemnité d'attente :

- Il ne sera pas fait application d'une indemnité d'attente

## ARTICLE 3 - MISSION DU CHARGE D'OPERATION

### 3.1 Domaine

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment | <input checked="" type="checkbox"/> Réhabilitation |
| <input type="checkbox"/> Infrastructure      | <input checked="" type="checkbox"/> Neuf           |

### 3.2 La Mission confiée au chargé d'opération est la suivante

Assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des missions suivantes :

#### Cas d'un marché à tranches conditionnelles :

**Les missions confiées sont décomposées par tranche de la façon suivante :**

#### ***Tranche ferme :***

Objet : Construction de la bibliothèque, de la salle des mariages, des espaces communs et de l'accès principal depuis le bâtiment existant.

Domaine : Bâtiment neuf et réhabilitation

#### ***Tranche conditionnelle 1 :***

Objet : Restructuration du bâtiment existant pour les services de la mairie

Domaine : réhabilitation

## DECOMPOSITION DES MISSIONS SUIVIES PAR LE CONDUCTEUR D'OPERATION

### EN FONCTION DES DEUX TRANCHES

Les éléments relevant de la MISSION DE BASE sont marqués d'un "\*"

Missions	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	
Diagnostic (DIAG)	X		
Etudes d'avant-projet sommaire * (APS)	X		
Etudes d'avant-projet définitif* (APD)	X		
Etudes de projet* (PRO)	X		
Assistance à la passation des contrats de travaux* (ACT)	X	X	
Visa* (VISA) pour les plans éventuellement exécutés par la maîtrise d'œuvre	X	X	
Etudes d'exécution et de synthèse (EXE) * et animation de la cellule de synthèse*: - pour l'ensemble des lots	X	X	
Direction de l'exécution des travaux* (DET)	X	X	
Assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement * (AOR)	X	X	
Ordonnancement – Pilotage – Coordination (OPC) Coordination SPS	X	X	
Evaluation et suivi des performances	X	X	

### 3.3 Dossiers à fournir par le conducteur d'opération

Dans le cadre de son contrat, et afin de permettre, s'il y a lieu, la consultation dématérialisée de marchés futurs, le prestataire devra fournir tous les documents écrits ou dessinés, résultant de ses prestations, sous forme dématérialisée :

par voie électronique

- à l'adresse e-mail : [secretariat.general@ville-maromme.fr](mailto:secretariat.general@ville-maromme.fr)

- Pour satisfaire à cette obligation tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants (*texte à adapter selon les circonstances*) :
  - standard .zip
  - Adobe® Acrobat® .pdf
  - Rich Text Format .rtf
  - .doc ou .xls ou .ppt en version Microsoft Office 2000-2003 ou antérieurs
  - le cas échéant, le format DWG
  - ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif
  
- Le maître d'œuvre est invité à :
  - ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe".
  - ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".
  - traiter les fichiers constitutifs de ses études par un anti-virus.
  
- En cas de difficulté de récupération ou détection de virus, le maître d'œuvre devra prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre au maître d'ouvrage ou son représentant, l'ensemble de ces données soit par la voie électronique , soit sur un support physique électronique lisible et sain dans un délai de 3 jours. En cas de retard dans la transmission de ce support, le maître d'ouvrage ou son représentant se réserve, s'il y a lieu, l'application de pénalités de retard pour l'élément d'études concerné. Il appartiendra au maître d'œuvre de s'assurer que la transmission de ces documents sous la forme dématérialisée a bien été effectuée auprès des intéressés.

## ARTICLE 4 - MONTANT DES HONORAIRES

### 4.1 Le montant de la rémunération du conducteur d'opération s'élève à la somme forfaitaire de :

Les prestations du conducteur d'opération seront rémunérées par application d'un prix forfaitaire basé sur les conditions économiques prévues à l'article 5 du CCP.

Montant forfaitaire Hors T.V.A :

Montant TVA au taux de 19,6 % :

Montant T.T.C :

Montant TTC (en lettres) :

Le montant de l'offre comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du marché : visite, réunions, déplacements, participations aux jury et/ou commission, etc...

#### Cas d'un marché à tranches conditionnelles :

La décomposition du prix par tranche est la suivante :

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Tranche ferme			
Tranche conditionnelle 1			

• Tranche ferme - en toutes lettres

. Montant H.T.V.A. : .....

. au taux de T.V.A. de : .....%                      Montant : .....

. Montant T.T.C. : .....

• Tranche conditionnelle I - en toutes lettres

. Montant H.T.V.A. : .....

. au taux de T.V.A. de : .....%                      Montant : .....

. Montant T.T.C. : .....

• TOTAL GENERAL - en toutes lettres

. Montant H.T.V.A. : .....

. au taux de T.V.A. de : .....%                      Montant : .....

. montant T.T.C. : .....

**Voir détail du prix global et forfaitaire détaillé par tranche en annexe 2**

#### **Versement de la rémunération du mandataire du groupement :**

La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

## 4.2 Conséquence financière de la non exécution ou de l'exécution d'une tranche conditionnelle : application d'une indemnité de dédit ou d'un rabais

### 6.3.1 Indemnité de dédit en cas de non exécution d'une tranche conditionnelle :

#### En cas de non exécution d'une tranche conditionnelle :

- Il ne sera pas fait application d'une **indemnité de dédit**
- Il sera fait application d'une indemnité de dédit conformément à l'article 4.4.2 du CCP

### 6.3.2 Rabais en cas d'exécution d'une tranche conditionnelle :

#### En cas d'exécution d'une tranche conditionnelle :

- Il ne sera pas fait application d'un **rabais**
- Il sera fait application d'un rabais **fixé par l'entreprise** à :

## 4.3 Prise en compte de l'indemnisation : Sans objet

## ARTICLE 5 – FORME DU PRIX

Les conditions de variation de prix sont définies à l'article 5 du CCP.

- Le marché est passé à prix ferme actualisable,
- Le marché est passé à prix révisable.

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur, au mois de **juillet 2010** (mois mo).

## ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE

- Le titulaire :

- n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.
- envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Le prestataire, mandataire et cotraitants tiendront compte des sommes qu'ils auront reçues au titre de l'indemnisation pour déterminer les prestations et sommes susceptibles d'être sous-traitées.

- Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement et les noms de ces sous-traitants-; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

**Cas d'une entreprise unique :**

Nature de la prestation (*)	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C.
	<b>TOTAL =</b>	

(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

**Cas d'un groupement :**

Nature de la prestation (*) et cotraitant concerné	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation TTC
1 <sup>er</sup> cotraitant :	.....	.....
2 <sup>ème</sup> cotraitant :	.....	.....
3 <sup>ème</sup> cotraitant :	.....	.....
..... :	.....	.....

(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

**ARTICLE 7 - AVANCES**

- Le marché ne fait pas l'objet d'une avance.
- Le marché fait l'objet d'une avance dans le cadre de la réglementation en vigueur (Articles 87 et suivants du CMP) et dans les conditions définies à l'article 5 du CCP, sauf renonciation expresse des bénéficiaires indiquée ci-dessous.
- Une avance sera versée, quel que soit le montant et la durée du marché, dans les conditions définies à l'article 5 du CCP, sauf renonciation expresse des bénéficiaires indiquée ci-dessous.

Titulaire unique

ou groupement solidaire sans répartition des paiements

- ou 1<sup>er</sup> cotraitant (mandataire) .....  accepte de percevoir l'avance  
Montant TTC .....  
 refuse de percevoir l'avance
- 2<sup>ème</sup> co-traitant .....  accepte de percevoir l'avance  
Montant TTC .....  
 refuse de percevoir l'avance
- 3<sup>ème</sup> co-traitant .....  accepte de percevoir l'avance  
Montant TTC .....  
 refuse de percevoir l'avance

## ARTICLE 8 - REGLEMENT DES COMPTES

### 8.1 Règlements

**Cas d'un titulaire unique : Sans objet**

**Cas d'un groupement solidaire sans répartition des paiements : Sans objet**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par :

- chèque bancaire établi au nom du mandataire du groupement solidaire
- chèque bancaire établi au nom du groupement solidaire
- virement sur un compte ouvert au nom du mandataire solidaire (joindre un RIB). »
- virement sur un compte commun ouvert au nom du groupement solidaire (joindre un RIB)

DESIGNATION DU MANDATAIRE
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire

**Cas d'un groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché, selon la répartition définie à l'article 6.2 ci-dessus par :

- chèque bancaire établi au nom des membres du groupement conjoint
- virement établi à l'ordre des membres du groupement conjoint (joindre les RIB)

DESIGNATION DU COTRAITANT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	

**Cas d'un groupement solidaire avec répartition des paiements : Sans objet**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessous par :

- chèque bancaire établi au nom de chacun des membres du groupement solidaire
- virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement solidaire (joindre les RIB)

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

DESIGNATION DU COTRAITANT	PRESTATIONS CONCERNEES PRIX TTC Préciser les tranches le cas échéant	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		

## 8.2 Délais de paiement

- Le délai maximum de paiement des avances est de :30 jours, à compter de la plus tardive des dates suivantes :
  - notification du marché,
  - notification de l'acte qui emporte commencement du marché si un tel acte est prévu (O.S. de démarrage),
  - date de fourniture de la garantie le cas échéant

Dans le cas d'un échelonnement du versement des avances fixé à l'article 5 du CCP, le règlement de l'avance interviendra sous réserve, le cas échéant, de la production de la garantie relative à la partie d'avance concernée par l'échéance:

- dans le délai de 30 jours à compter des échéances fixées,
- à l'échéance fixée,
- Le délai de règlement des acomptes, des règlements partiels définitifs dans le cas d'un marché à tranches et du solde est de : 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement d'acomptes, de règlement partiel définitif ou de la réception du projet de décompte général du maître d'œuvre par le maître d'ouvrage ou son représentant.

Le taux des intérêts moratoires est fixé à l'article 5 du CCP.

Le représentant du maître d'ouvrage est chargé des vérifications et contrôles définis au CCP concernant les paiements.

## 8.3 Retenue de garantie

Aucune retenue de garantie ne sera effectuée.



## ARTICLE 9 - PIÈCES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Les candidats établis dans un Etat autre que la France doivent produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat ne peut être délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A : ..... le : .....

Mention(s) manuscrite(s) "*Lu et approuvé*"

Signature(s) du (ou des) prestataire(s)

## ARTICLE 10 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

### 10.1 Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus.

Montant du marché Hors taxe : ..... €

Montant de la TVA : (Taux : ..... %) ..... €

Montant du marché TTC : ..... €

Montant en lettres (en T.T.C.) :

### 10.2 Les sous-traitants proposés à l'article 8 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

### 10.3 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A : ..... Le : .....

Le maître d'ouvrage

Signature

#### Liste des pièces en annexe :

- Annexe 1 : Annexe d'acte spécial de sous-traitance
- Annexe 2 : Détail du prix global et forfaitaire
- Annexe 3 : Programme du projet

# ANNEXE 1 : CADRE D'ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement.

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.  
L'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été restitué ?  
Oui  Non

**MAITRE DE L'OUVRAGE :** .....

.....  
.....

- Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :  
.....  
.....

- Organisme chargé des paiements : .....  
.....

**MARCHE :**

- Objet : .....  
.....  
.....

- Titulaire : .....  
.....

**PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :**

- Nature : .....  
.....  
.....

- Durée : .....  
- Montant HT : .....

- Montant TVA comprise : .....  
.....

**SOUS-TRAITANT :**

- Nom, raison ou dénomination sociale : .....  
.....

- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société : .....

- Immatriculée à l'INSEE :
  - Numéro SIRET :.....
  - Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- Adresse .....  
.....

- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) .....  
.....

**CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :**

- Avances : .....  
.....
- Modalités de calcul et de versement des acomptes : .....  
.....
- Date (ou mois) d'établissement des prix : .....  
.....
- Modalités de variation des prix : .....  
.....
- Stipulations relatives aux pénalités, primes, réfections et retenues diverses : .....  
.....

**CAPACITES PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES DU SOUS-TRAITANT :**

.....  
.....  
.....

A ....., le .....

Le titulaire du marché ou le mandataire du groupement :  
.....

A ....., le .....

Le représentant de la personne publique :  
.....

**Pièces à joindre à l'acte spécial :**

- Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics et tous documents fiscaux, sociaux, assurances.

## ANNEXE 2 : DETAIL DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Désignation	Tranche ferme			Tranche conditionnelle			TOTAL
	Jours passés	Montant HT	Montant TTC	Jours passés	Montant HT	Montant TTC	
<b>Diagnostic</b>							
<b>Phase 1</b>							
Suivi administratif et financier des marchés de prestations intellectuelles, y compris préparation des éventuels avenants, des mesures coercitives et du prix définitif							
<b>Phase 2</b>							
Analyses de l'APS, de l'APD et du DCE du marché de travaux, préparés par les équipes de maîtrise d'œuvre, de contrôle de sécurité, contrôle final du DCE							
Préparation, en lien avec le maître d'œuvre et la Direction Générale des Services de la Ville, des publicités et des commission d'appel d'offres (dont le procès-verbal d'ouverture des plis)							
Gestion des marchés publics de travaux, dont notification au maître des décisions du maître d'ouvrage (commencement des travaux, décisions de poursuivre...)							
<b>Phase 3</b>							
Suivi de chantier, vérification des acomptes							
Vérification du DGD pour notification aux entreprises et préparation de la réception, dont vérification de la constitution du DOE							
Assistance au maître d'ouvrage pour règlement des litiges avec les entreprises au moment de la pré réception							
Réception							
<b>Phase 4</b>							
GPA et conseil au maître d'ouvrage pour la mise en jeu des garanties dans le cadre de contentieux							
<b>Phase 5</b>							
Evaluation et suivi des performances							
TOTAL HT							
TVA 19,6 %							
<b>TOTAL TTC</b>							